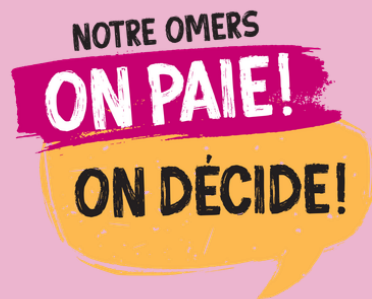


GUIDE D'EXPRESSION DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX

COMITÉ DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO
FÉVRIER 2026



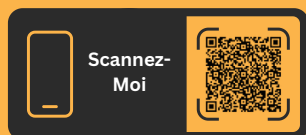
OnPaieOnDecide.ca

TROUVEZ VOTRE DÉPUTÉ PROVINCIAL

Scannez le code QR ci-dessous pour trouver votre député provincial et ses coordonnées.

Prenez rendez-vous

- Appelez ou envoyez un courriel pour vous présenter.
- Demandez un rendez-vous pour discuter de l'OMERS et du projet de loi 68.



AVANT LA RÉUNION

1. Consultez la trousse d'information OMERS
2. Préparez un ordre du jour (prévoyez 30 minutes du début à la fin).
3. Notez vos questions.
4. Réfléchissez à la façon dont vous aimeriez que la réunion se termine.
5. Réfléchissez aux engagements que vous aimeriez voir prendre par le député provincial.



LORS DE LA RÉUNION



- Présentez-vous et remerciez le député provincial d'avoir pris le temps de vous rencontrer.
- Suivez votre ordre du jour et prenez des notes.
- Soyez concis et tenez-vous en à vos notes/points de discussion.
- Répondez à toutes les questions que le député provincial pourrait vous poser OU engagez-vous à lui répondre si vous n'avez pas la réponse.
- À la fin de la réunion, remerciez à nouveau le député provincial pour son temps et son attention.
- Organisez un suivi, le cas échéant, et échangez vos coordonnées.



APRÈS LA RÉUNION

- Une fois la réunion terminée, faites le point avec votre délégation.
- Fournissez au député provincial les informations demandées ou assurez le suivi.
- Faites-nous part du déroulement de la réunion en envoyant un courriel à info@cupe.on.ca. Qu'ont-ils dit ?
- Vos commentaires et vos informations sont essentiels !